



---

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU  
SECRETARIAT TECHNIQUE DU COMITE DE PILOTAGE  
CONJOINT DU PLAN PRIORITAIRE**



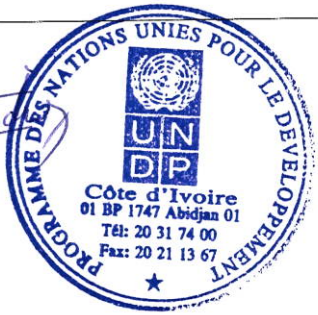
*(for PRF-funded projects)*

**Recipient UN Organization(s)**

Replace with: **André Carvalho**  
*Country Director*  
 Name of Agency: **UNDP**

Signature *[Handwritten Signature]*

Date & Seal





---

Name of Senior UN Representative: **Ndolamb Ngokwey**

Signature *[Handwritten Signature]*

Title: **UN Resident Coordinator**

Date & Seal *9/5/2012*




**Representative of National Authorities**

Replace with:  
 Name of Government Counterpart: **Dr Albert Mabri Toikeuse**

Signature *[Handwritten Signature]*

Title: **Minister of State Minister of Planning and Development**

Date & Seal *9/5/2012*





## Brève Présentation du Projet

<b>Titre du projet : Projet de Renforcement des Capacités du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire.</b>	<b>Organismes des Nations Unies impliquées : Bureau du Coordonnateur Résident du SNU.</b>
<b>Personne de Contact:</b> Marie Goreth NIZIGAMA, Address: Bureau du Coordonnateur Résident Téléphone: +225 2023 58 69 E-mail: marie.goreth.nizigama@undp.org	<b>Partenaires de mise en œuvre:</b> <b>Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement.</b>
<b>Numéro du Projet:</b> A compléter par UNDP MDTF Office	<b>Couverture géographique du Projet :</b> <b>Abidjan.</b>
<b>Brève description du Projet:</b>  Le projet vise à renforcer les capacités du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage Conjoint du Plan d'Action Prioritaire pour la Consolidation de la Paix en vue de la mise en œuvre efficace des projets financés dans ce cadre.	<b>Coût Total du Projet: USD 400,000.00</b> <b>Fonds PBSO: USD 400,000.00</b> <b>Contribution du Gouvernement: N/A</b>  <b>Autres: N/A</b>  <b>Total : USD 400,000.00</b> <b>Date de début et durée du Projet:</b> <b>mars 2012 – février 2014</b>
<b>Prise en compte du genre (Score):</b> Une attention particulière sera accordée à la prise en compte de l'égalité des sexes tant au niveau du processus d'évaluation des propositions de projets qui seront soumis au Comité de Pilotage, via le Secrétariat Technique, que dans le choix de l'expertise chargée d'appuyer le suivi et l'évaluation des projets, au sein du Secrétariat Technique.	
<b>Domaines Prioritaires FCP et Effets: (montrer pour chaque effet du projet le domaine prioritaire du FCP correspondant)</b> <b>Non applicable au présent projet.</b>	



**Résultats et Activités Clés:**

**Résultat 1 : Un Secrétariat technique du Comité de pilotage du Plan prioritaire mis en place et opérationnel pour fournir des services de qualité au Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire :**

Activité 1.1 : Recruter le personnel pour renforcer les capacités du BCR et la cellule de coordination stratégique du Ministère d'Etat, Ministère du Plan

Activité 1.2 : Acquisition du matériel, équipements, prise en charge des frais de fonctionnement du Secrétariat technique et assurer la gestion administrative & financière du Secrétariat Technique.

**Résultat 2 : Le Secrétariat technique apporte un appui technique au comité de pilotage conjoint du Plan prioritaire pour remplir sa fonction de coordination nationale de la mise en œuvre des projets du plan prioritaire de consolidation de la paix**

Activité 2-1 assister le comité de pilotage dans l'organisation des ces réunions, y compris dans la préparation et la dissémination de l'ordre du jour, la rédaction et le partage des procès verbaux de réunion du Comité de Pilotage Conjoint dans les délais requis.

Activité 2-2 Aider au partage des documents de travail et tout autre document relevant pour la soumission des projets ;

Activité 2.3 communiquer et assurer le suivi des décisions prises par le comité de pilotage ;

Activité 2.4 contribuer efficacement au suivi globale de l'exécution des projets et l'évaluation de leur impact sur la consolidation de la paix ;

Activité 2-5 identifier les obstacles à la mise à la mise en œuvre normale des projets et conseiller le comité de pilotage sur les actions appropriées ;

Activité 2-6 transmettre à temps opportun au comité de pilotage les différents rapports spécifiques ;

Activité 2.7 analyser les rapports d'étape, valoriser et gérer les données de suivi, dans l'optique de tirer et diffuser



des expériences programmatiques ;

Activité 2-8 favoriser la synergie entre les structures de coordination impliquées dans la mise en œuvre du Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix ;

**Résultat 3 : Le Comité de pilotage assure sa fonction de suivi-évaluation du plan prioritaire et est à mesure de prendre les décisions nécessaires pour l'atteinte des résultats attendus;**

Activité 3.1 Appui stratégique du Comité de Pilotage dans la mise en place des systèmes de suivi et rapportage - Elaboration d'un plan de suivi-évaluation de tous les projets PBF sur la base du « performance Management Plan de PBSO »

Activité 3.2 Organisation des missions conjointes de suivi-évaluation sur les sites des projets ;

Activité 3.3 Exercer un contrôle de qualité des rapports trimestriels et consolider les résultats principaux pour appuyer le CPC dans sa fonction de contrôle de la bonne gestion des fonds alloués et de l'atteinte des résultats ;

Activité 3.4 Coordonner l'élaboration des rapports périodiques à envoyé à PBSO et à MDTF ;

Activité 3.5 Organiser les évaluations finales externes et archiver les documents systématiquement pour améliorer leur accessibilité immédiat ;

Activité 3.6 Appui au Comité de Pilotage pour la mise en place d'une stratégie de communication pour la bonne visibilité des projets en cours d'exécution ;

Activité 3.7 Diversification des outils de communication, tout en valorisant les données de suivi des projets PBF dans le domaine de la communication;

### **SECTION 1: Analyse de la Situation**

La récente crise, issue de la tenue du second tour de l'élection présidentielle et la non-reconnaissance du verdict des urnes par le Président de la République sortant, a entraîné de



nombreuses exactions<sup>1</sup>, des destructions de biens et infrastructures publiques et privées, la déstructuration des infrastructures économiques et sociales de base ainsi que d'importants mouvements de populations à l'intérieur du pays<sup>2</sup> et/ou réfugiées<sup>3</sup> dans les pays limitrophes. Les fondements de la cohésion sociale et de la paix ont été remis en cause par la crise post-électorale qui a accentué la fracture sociale.

De ce fait, la consolidation de la paix et la réconciliation nationale constituent une priorité nationale et nécessite aujourd'hui un soutien fort de la part de la communauté internationale qui doit faire face à de nouveaux défis et aider le Gouvernement ivoirien à répondre aux besoins des populations.

Sur la base des priorités nationales établies et suite à des consultations tant au sein du système des Nations Unies qu'avec le Gouvernement et la société civile ivoirienne et les partenaires internationaux, un Plan prioritaire pour la consolidation de la paix a été élaboré et soumis à la Commission du Fonds de consolidation de la paix pour financement. Les composantes suivantes du plan prioritaire ont été approuvées et financées par PBSO sur la fenêtre (PRF) à hauteur de 7,5 millions de dollars :

1. Restauration de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat ;
2. faciliter la réconciliation et la cohésion sociale et réduire les risques de conflit ;
3. Faciliter l'identification des populations dans le Nord-Ouest, Centre et Ouest du pays en MECCI.
4. Appui au fonctionnement du Secrétariat du comité de pilotage conjoint ;

Notons que ce financement s'ajoute à celui de 3 millions de dollars américains reçu dans le cadre de la fenêtre IRF (Immédiat Response Funds) à travers le projet d'appui au rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale, soit un montant total de 10,5 millions de dollars américains financés par PBFSO, dans le cadre de la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire.

---

<sup>1</sup> Le nombre de victimes civiles et militaires a été estimé par l'ONUSC à plus de 3.000 morts.

<sup>2</sup> 322.277 personnes seraient réparties dans plus de 163 localités à l'intérieur du pays

<sup>3</sup> 206.674 personnes seraient toujours réfugiées dans les pays de la sous-région (HCR, juin 2011) dont 149.453 au Liberia (UNHCR 8 juillet 2011)



Pour la mise en œuvre du Plan prioritaire un Comité de pilotage conjoint a été mis en place pour la coordination de sa mise en œuvre. Un secrétariat technique appui le fonctionnement du Comité de pilotage Conjoint.

## **SECTION 2: Justification du Projet**

Ce projet se justifie par le fait qu'il vise à renforcer les capacités opérationnelles du Secrétariat du Comité de Pilotage Conjoint, à travers un appui en ressources matérielles et humaines. Ce renforcement permettra d'assurer un suivi et une évaluation plus efficaces des projets financés dans le cadre du plan prioritaire. Il aidera également à accroître la performance des membres du Secrétariat Technique dans l'exercice de leurs activités d'appui au fonctionnement du Comité de Pilotage Conjoint.

A travers cet appui, la coordination globale du Plan Prioritaire, son orientation stratégique ainsi que la mise en œuvre des projets, seront mieux assurées. De même, le processus de prise des décisions concernant la sélection des projets, l'affectation des fonds et la mise en œuvre des projets, s'effectueront de manière plus transparente, efficace, et efficiente, conformément aux attributions du secrétariat technique qui sont définies dans le document du Plan Prioritaire et de l'arrêté ministériel portant la mise en place du Comité de Pilotage Conjoint et du secrétariat technique. Ainsi, la responsabilité du Comité de Pilotage Conjoint dans le suivi & évaluation global du plan prioritaire et des projets y afférents, sera plus effective, avec un secrétariat technique plus renforcé.

Enfin, cet appui aidera à la fois le Secrétariat Technique et le Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix à jouer pleinement et efficacement leurs rôles respectifs dans la mise en œuvre, (identification, sélection des propositions de projets, suivi et évaluation de la mise en œuvre des projets etc..), des projets de consolidation de la paix.

## **SECTION 3: Cadre Logique et Stratégie de Mise en Œuvre**

### ***3.1 Stratégie de mise en œuvre :***

La stratégie de mise en œuvre du projet sera conforme aux principes d'utilisation des Fonds de Consolidation de la Paix. Il s'appuiera sur les structures déjà existantes à savoir le Bureau du Coordonnateur Résident et la Cellule de coordination stratégique du Ministère d'Etat, Ministère



du Plan et du Développement, pour veiller à la synergie et la complémentarité de ces interventions avec celles des autres agences du Système de Nations Unies, du Gouvernement et des autres partenaires.

### 3.2 Cadre logique

#### Cadre logique Partie 1: Niveau Stratégique (mettre tous les produits attendus par effet)

Objectifs	Indicateurs/cibles mesurables	Moyens de vérification	Principales Hypothèses
<p><b>But Principal :</b> Renforcer les capacités du Secrétariat Technique afin d'appuyer efficacement le CPCPP dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation efficaces des projets financés dans le cadre du Plan d'Action Prioritaire de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, à travers un appui en moyens matériels et humains nécessaires à la réalisation des objectifs du plan prioritaire.</p>			
<p><b>Objectif clé immédiat :</b> Renforcer les capacités opérationnelles du Secrétariat Technique dans la mise en œuvre des projets du Plan Prioritaire de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.</p>			
<p><b>Produits</b></p> <p><b>1-Secrétariat technique mis en place pour fournir des services de qualité et à la demande du CPCPP.</b></p> <p>1.1 Préparation et organisation régulières des réunions.</p> <p>1.2 Appui technique dans la formulation et sélection des projets soumis ;</p>	<p>Expression de satisfaction des membres du Comité de Pilotage, au secrétariat technique.</p> <p>Nombre de PV de réunions rendus accessibles et partagés dans les délais requis;</p> <p>Nombre de projets approuvés conformément aux critères de PBSO par rapport au nombre de</p>	<p>Notes de satisfaction exprimées.</p> <p>Appréciations des partenaires.</p> <p>Nombre de projets financés suite à leur examen par le Comité de pilotage</p>	<p>Environnement socio-politique et sécuritaire favorables aux activités du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage du CPCPP</p> <p>Bonne collaboration, participation et implication des partenaires nationaux aux activités du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage Conjoint;</p>





Objectifs	Indicateurs/cibles mesurables	Moyens de vérification	Principales Hypothèses
<p>1.3 Appui dans la préparation des rapports et permettre au comité de pilotage d'assumer ses fonctions de contrôle et de supervision ;</p> <p>1.4 Prise d'initiatives pour jouer un rôle actif dans la coordination des partenaires et des agences d'exécution des projets PBF.</p> <p><b>2. Appuyer le Comité de Pilotage dans la mise en place des mécanismes de suivi et reportages axés sur les résultats :</b></p> <p>2.1 Organiser des activités de suivi &amp; évaluations internes</p> <p>2.2 Orienter les agences d'exécution dans la programmation de qualité des projets.</p>	<p>projets soumis ;</p> <p>Rapports des bilans semestriel et annuel disponible dans les délais prévus et avec la qualité requise;</p> <p>Le rôle du secrétariat technique est bien reconnu et respecté par tous les partenaires.</p> <p>Les données de suivi et d'évaluation sur les projets des agences d'exécution disponibles et facilement accessibles;</p> <p>Les rapports d'étapes de mise en œuvre sont disponibles et partagés avec le comité de pilotage, partenaires locaux et PBSO ;</p> <p>Nombre (% total) des plans de mise en œuvre établis et validés e</p>	<p>Appréciations des rapports par le Comité de Pilotage et ses partenaires ;</p> <p>Notes de reconnaissance adressées au secrétariat technique ;</p> <p>Nombre de données disponibles et accessibles ;</p> <p>Nombre de rapports disponibles et partagés ;</p> <p>Nombre de plans mis en œuvre et validés ;</p>	<p>Environnement socio-politique et sécuritaire du pays, favorables aux activités du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage Conjoint du PPCP/CI</p> <p>Bonne collaboration, participation et implication de la contre partie nationale aux activités du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage Conjoint;</p>



Objectifs	Indicateurs/cibles mesurables	Moyens de vérification	Principales Hypothèses
<p>1.3 Tenir des séances d'échange technique avec les agences d'exécution</p> <p>1.4 Collecte et traitement des données de suivi pour le rapportage.</p> <p>1.5 Appui technique et logistique dans la conduite des évaluations internes et externes. Recrutement d'un spécialiste en suivi-évaluation des projets PBF.</p> <p><b>3- Le Comité de pilotage assure sa fonction de suivi-évaluation du plan prioritaire et est à mesure de prendre les décisions nécessaires pour l'atteinte des résultats attendus</b></p> <p>3.1 Coordonner l'élaboration des rapports périodiques à envoyé à PBSO et à MDTF ;</p>	<p>Nombre de séances tenues avec participation d'au moins 75%des agences et partenaires ;</p> <p>Rapports de qualité soumis au comité de pilotage et à PBSO.</p> <p>Recrutement Spécialiste en suivi &amp; évaluation recruté et acquisition de moyens logistiques par le secrétariat technique;</p> <p>xx décisions prises et communiquées du CPCPP sont suivies par le Secrétariat Technique ;</p> <p>xx projets suivis et évalués par le CPCPP avec l'appui du Secrétariat Technique;</p> <p>x obstacles identifiés et x actions appropriées</p>	<p>Procès verbaux des séances d'échange disponibles ;</p> <p>Appréciations du Comité de Pilotage et PBSO ;</p> <p>Rapports de suivi &amp; évaluation effectués à l'interne et nombre d'activités réalisées avec les appuis reçus ;</p> <p>Valeur ajoutée du secrétariat technique reconnue en matière d'appui à la coordination de la mise en œuvre en œuvre des projets ;</p> <p>Rapports de suivi et d'évaluation des projets ;</p> <p>Nombre d'actions prises pour surmonter les</p>	<p>Environnement socio-politique et sécuritaire du pays, favorables aux activités du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage Conjoint du PPCP/CI</p> <p>Bonne collaboration, participation et implication de la contre partie nationale aux activités du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage Conjoint;</p>



Objectifs	Indicateurs/cibles mesurables	Moyens de vérification	Principales Hypothèses
<p>3.2 Organiser les évaluations finales externes et archiver les documents systématiquement pour améliorer leur accessibilité immédiat ;</p> <p>3.3 Appui au Comité de Pilotage pour la mise en place d'une stratégie de communication pour la bonne visibilité des projets en cours d'exécution ;</p> <p>3.4 Diversification des outils de communication, tout en valorisant les données de suivi des projets PBF dans le domaine de la communication;</p>	<p>prises; x analyses ;</p> <p>un plan de suivi-évaluation de tous les projets PBF sur la base du « performance Management Plan de PBSO » est élaboré.</p> <p>x missions conjointes de suivi –évaluation sur les sites des projets et x évaluations finales organisées et réalisées ;</p> <p>stratégie de communication mise en œuvre et visibilité des projets plus perceptible ;</p> <p>Liste des outils de communication mis en œuvre ;</p>	<p>obstacles rencontrés ;</p> <p>Nombre de missions de suivi &amp; évaluations réalisées sur les différents sites de projets ;</p> <p>Actions de communication réalisées ;</p> <p>Impact des outils de communication sur la visibilité des projets ;</p>	<p>Environnement socio-politique et sécuritaire du pays, favorables aux activités du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage Conjoint du PPCP/CI</p> <p>Bonne collaboration, participation et implication de la contre partie nationale aux activités du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage Conjoint;</p>



### 3.4. Cadre Logique : Partie 2 - Niveau de Mise en Œuvre

**Résultat : Un Secrétariat technique du Comité de pilotage du Plan prioritaire est mis en place et est opérationnel.**

Principales Activités	Intrants	Estimation de coûts (\$US)	Personnes responsables
<b>Activité 1.1</b> : Recrutement d'un expert national PBF (NOB), pour une période de 2 ans.	Appui technique au Comité de Pilotage, pour l'examen, le suivi et l'évaluation interne des projets des agences du SNU, financés par PBSO.	158, 000.00	BCR et Cellule de Coordination Stratégique du MEMPD/PNUD/RH
<b>Activité 1.2</b> Recrutement d'un chauffeur (G2), pour une période de 2 ans.	Conduite des missions conjointes de sur les sites de mise en œuvre des projets financés par PBSO, et distribution des courriers et documents divers du CPCPP.	33, 400.00	BCR et Cellule de Coordination Stratégique du MEMPD/PNUD/RH
<b>Activité 1.3</b> Achat d'un véhicule tout terrain (4x4) et frais de fonctionnement.	Transport des missions conjointes de suivi et dévaluation de la mise en œuvre des projets sur le terrain.	65,000.00	BCR et Cellule de Coordination Stratégique du MEMPD/PNUD/RH
<b>Activité 1.2</b> : Acquisition matériels et équipements de bureau et prise en charge des frais de fonctionnement du Secrétariat technique	Appui logistique et fonctionnel du Secrétariat Technique.	57,431.77	PNUD/Services Procurement et Finances/Secrétariat Technique.
<b>Activités 1.3</b> : identification des obstacles et mise en œuvre des activités de communication, et des actions appropriées, favoriser la synergie et les échanges entre les acteurs;	Frais de Consultants externes, activités de communication, rencontres et missions de terrain et d'échanges;	60,000.00	PNUD/Service Procurement/Secrétariat Technique



#### **SECTION 4: Budget**

<b>Budget du Projet (Fonds PBF)</b>	
<b>CATEGORIES</b>	<b>AMOUNT (USD)</b>
1. Supplies, equipments, logistics and office furniture	120, 431.77
2. Personnel local staff, consultants and travel)	191,400.00
3. Meetings, communications activities, exchanges and Training of counterparts	60,000.00
4. Other direct costs	2,000.00
<b>Sub-Total Project Costs</b>	<b>373, 831.77</b>
Indirect Support Costs (7%)	26, 168.23
<b>TOTAL</b>	<b>400 000</b>

#### **SECTION 5: Arrangements de gestion**

Le présent projet sera géré sous la supervision globale du Coordonnateur Résident du SNU en Côte d'Ivoire, qui pourrait en confier la délégation à la Responsable de l'Unité de Coordination et de Planification Stratégique basée au Bureau du Coordonnateur Résident.

Le Secrétariat Technique en assurera le suivi global et la mise en œuvre du projet, à travers une gestion quotidienne des activités et la mobilisation des agences récipiendaires aux fins de la mise en œuvre efficace des projets financés du plan prioritaire, conformément au cadre de gestion et de suivi des projets.

La gestion globale des fonds du projet, sera assurée par le PNUD, conformément à la modalité d'exécution directe (DEX), ainsi que la supervision opérationnelle et technique des activités, sur la base du plan de travail du Secrétariat Technique.